



☎ 02.40.87.42.18

Fax : 02.40.87.46.04

Mail : mairie@faydebretagne.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

NOTICE EXPLICATIVE (à conserver par la famille)

Quels sont les enfants concernés pour l'année scolaire 2022/2023 ?

- Les nouveaux arrivants sur Fay de Bretagne.
- Les enfants qui changent d'école après un déménagement sur Fay de Bretagne.
- Les enfants nés en 2018 et qui entrent en petite section de maternelle.

Comment s'inscrire ?

1 - à la mairie

Après avoir renseigné toutes les rubriques du dossier joint, vous devez le retourner en mairie,
accompagné des pièces justificatives demandées

tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

soit par courrier adressé à : Mairie de Fay de Bretagne - 11 rue de la Mairie - 44130 FAY DE BRETAGNE

soit en le déposant à l'accueil de la mairie

Une fiche ***d'inscription administrative*** vous sera envoyée à votre domicile ou remise pour procéder à l'admission définitive de votre enfant à l'école publique de Fay de Bretagne.

2 – à l'école

Le directeur de l'école vous contactera pour vous proposer une date de visite (porte-ouverte).

Attention : ne pas oublier de se présenter à ce rendez-vous muni du dossier d'inscription, qui atteste que les formalités avec la mairie ont bien été effectuées.

Votre enfant ne pourra être admis à l'école sans inscription administrative préalable.

DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT (attention : fournir uniquement des copies)

- le dossier de demande dûment complété, daté et signé
- une copie de la page « vaccinations Diphtérie - Tétanos - Polio» du carnet de santé
- une copie du jugement de séparation ou de divorce **pour les parents séparés ou divorcés**
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (copie de facture électricité, téléphone, attestation d'hébergement officielle (*imprimé disponible en mairie centrale*)). En cas de déménagement prévu, le justificatif à fournir est celui du logement occupé au 1er septembre 2022.
- une copie **complète** du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant

Cas particulier des dérogations scolaires (procédure exceptionnelle justifiée exclusivement par des contraintes particulières) :

Où retirer les imprimés de demande de dérogation ?

- Vous habitez Fay de Bretagne et vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école publique d'une autre commune,
- Vous habitez une autre commune et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique de Fay de Bretagne,

L'imprimé de demande de dérogation est à retirer auprès de la mairie de Fay de Bretagne.



☎ 02.40.87.42.18

Fax : 02.40.87.46.04

Mail : accueil@faydebretagne.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023

RENSEIGNEMENTS FAMILLE

1 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOYER OU VIT L'ENFANT

Les responsables du foyer :

	Responsable 1 :	Responsable 2 :
	M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/>
Nom d'usage
Nom patronymique (nom de jeune fille)
Prénom
Date de naissance
Lien avec l'enfant	Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> préciser	Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> préciser
Téléphone domicile
Téléphone Portable
Adresse électronique @
Nom et adresse de l'employeur
.....
Téléphone professionnel
N° allocataire CAF

Situation familiale : mariés vie maritale ou PACS divorcé célibataire veuf(ve) séparé

Enfants relevant du foyer

NOM	Prénom	Date de naissance	Etablissement scolaire fréquenté (le cas échéant)
<u>Enfant à inscrire</u>			
<u>Autres enfants du foyer</u>			

ADRESSE ACTUELLE DU FOYER :

N°: Rue :
Complément d'adresse :
Bâtiment : Appartement : Etage
Code Postal : Ville :

ADRESSE au 1^{er} SEPTEMBRE (si différente de l'adresse ci-dessus)

N°: Rue :
Complément d'adresse :
Bâtiment : Appartement : Etage
Code Postal : Ville :
Date prévue du déménagement :

(merci, de bien vouloir compléter le plus précisément possible ces renseignements qui seront utilisés pour l'envoi de la fiche à présenter dans l'école en vue de l'admission de votre enfant).

Si les parents de l'enfant vivent séparés

Depuis septembre 2004, les deux parents de l'enfant sont électeurs au Conseil d'école, sous réserve d'être toujours titulaire de l'autorité parentale, que celle-ci soit exercée en commun ou non.

Aussi, pour le cas où l'un des deux parents ne réside plus au foyer désigné page précédente, merci de bien vouloir **obligatoirement** noter ici ses coordonnées, afin que celles-ci puissent figurer sur la liste d'émargement des élections au Conseil d'Ecole :

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom Prénom

Adresse

Téléphone domicile..... téléphone portable

Adresse électronique

Attention : Sauf mention contraire du signataire de la présente demande, décisions judiciaires à l'appui, lorsque l'un des deux parents ne fait pas partie du foyer où vit l'enfant, il garde ses droits sur l'enfant. Il est ainsi indiqué comme contact à prévenir en cas d'urgence et autorisé à venir chercher l'enfant.

L'enfant est-il en garde alternée : oui non



☎ 02.40.87.42.18

Fax : 02.40.87.46.04

Mail : mairie@faydebretagne.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022- 2023

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT A INSCRIRE

Nom..... **Prénom**

Date de naissance Sexe : féminin masculin

Lieu de naissance Département.....

Niveau scolaire à la rentrée 2022

Etablissement fréquenté précédemment (*le cas échéant*) :

Nom de la commune si hors Fay de Bretagne

SANTE

Nom du médecin traitant

Adresse et téléphone

Allergies :

Restriction alimentaire :

Autre problème important de santé que vous souhaitez signaler :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (autres que les parents)

3 personnes maximum - Merci de vous assurer de la fiabilité de ces contacts

Nom Prénom.....

Lien avec l'enfant Tel domicile Tél portable

Nom Prénom.....

Lien avec l'enfant Tel domicile Tél portable

Nom Prénom.....

Lien avec l'enfant Tel domicile Tél portable

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT (autres que les parents)

3 personnes maximum

Nom Prénom.....
Lien avec l'enfant Date de naissance
Tel domicile tel portable

Nom Prénom.....
Lien avec l'enfant Date de naissance
Tel domicile tel portable

Nom Prénom.....
Lien avec l'enfant Date de naissance
Tel domicile tel portable

Attention : Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation des parents, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra être clairement exprimée, et justifiée par la photocopie du jugement.

Je soussigné,

Nom

Prénom.....

Qualité (cochez la case correspondante) :

Père

Mère

Tuteur (dans ce cas, fournir obligatoirement copie du document attestant de la qualité)

certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification à l'accueil de la mairie.

Certifie en outre être titulaire de l'autorité parentale nécessaire à l'établissement de la présente demande, et effectuer cette démarche en accord avec le parent non signataire.

Il est rappelé à l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un acte administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L433-19 et L 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L 313-1 et L 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le droit d'accès, de modification ou de suppression peut s'exercer auprès de la Direction de l'Education.

Les informations ci-dessus recueillies font l'objet d'un traitement informatique déclaré et validé par la CNIL et peuvent être transmises aux partenaires de la ville dans le cadre de la gestion des activités. Ne sont transmises dans ce cas que les informations strictement nécessaires au traitement des activités concernées.

A Fay de Bretagne, le

Signature obligatoire

Merci de vérifier avant de renvoyer ce document que vous avez bien fourni toutes les pièces justificatives demandées